



Mairie de Balgau

Contacts

Adresse place du Curé Didierjean
68 740 BALGAU

Téléphone 03 89 48 60 26

Fax 03 89 48 52 97

Email mairie@balgau.fr

Horaires

Lundi et jeudi : 10h-11h45/16h-18h

Mardi : 10h-11h45/16h-18h30

Mercredi : 10h-11h45

Vendredi : 10h-12h45

Numéros utiles

Communauté de Communes du
Pays de Brisach 03 89 72 56 49

École primaire 03 89 48 57 58

École maternelle 03 89 48 52 14

Périscolaire 03 89 34 37 72

Cabinet médical 03 89 48 61 05

Cabinet d'infirmiers 03 89 48 58 38

Centre anti-poison 03 88 37 37 37

SOS Mains 03 89 32 55 07

UEM (électricité) 03 89 72 29 90

GDF (urgence gaz nat) 08 00 47 33 33

Gendarmerie 03 89 72 56 87

Pompiers 18 ou 112

Samu 15

Police 17

La commune vous informe

Emplois saisonniers

Dans sa séance du 14 mars, le Conseil Municipal a décidé de limiter, à l'instar de l'année précédente, pour des raisons budgétaires et d'organisation, le nombre d'emplois saisonniers à 12 jeunes maximum.

La durée sera, comme à l'accoutumée, de deux semaines uniquement les matins. Les personnes retenues devront également participer à la préparation et au rangement de la Fête Nationale du 14 juillet.

Les jeunes saisonniers seront en binôme, réparti du 20 juin au 10 septembre inclus.

Il sera donné priorité aux jeunes n'ayant jamais travaillé pour le compte de la commune.

Peuvent postuler les personnes nées entre le 1^{er} septembre 1998 au 31 décembre 1999.

Les lettres de candidatures sont à déposer en Mairie **aux heures d'ouverture** du 04 au 20 avril dernier délai. Au-delà de cette date, nous ne pourrons plus accepter de candidature.

D'autre part, le cumul « emploi saisonnier » et animateur au centre-aéré n'est pas possible.



Permanence des élus

Les élus peuvent également vous recevoir, le cas échéant, en -dehors des permanences, sur rendez-vous en contactant la Mairie.

Pierre Engasser Maire	Christophe Roux 1er adjoint	Chantal Bixel Adjointe	Bernard Fulhaber Adjoint	Marcel Furstoss Adjoint
1 ^{er} samedi du mois 10h - 12h sur rdv	18/04 18h - 19h	12/04 17h30 - 18h30	29/04 18h - 19h	11/04 18h - 19h

Conseil Municipal Réunion du Conseil

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 07 avril à 20h. L'ordre du jour sera :

- Vote des taux d'imposition
- Approbation des comptes administratifs
- Approbation des comptes de gestion
- Budgets 2016
- Avis sur l'enquête publique relative au plan de gestion des opérations de dragage sur le Rhin
- Divers

Conseil Municipal Compte-rendu du dernier conseil

Retrouvez le compte-rendu du dernier conseil sur les panneaux d'affichage de la commune.

Travaux

Les travaux de sécurisation le long de l'Église sont enfin achevés.

À l'initiative du Conseil Municipal Junior, ces travaux améliorent le passage des piétons sur cette portion de route.



Nous avons également sécurisé le trottoir au niveau du croisement.



Ecole Inscription

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2013 sont ouvertes. Les parents concernés ont reçu le formulaire d'inscription dans leur boîte aux lettres.

Les formulaires d'inscription sont à remettre à l'école pour le **21 avril**.

Toutefois, les parents n'ayant pas reçu de formulaire peuvent s'adresser à la mairie ou directement à la directrice de l'école.

Mairie Haut-Rhin Propre

À l'instar des années précédentes, le Département organise l'opération « Haut-Rhin propre » du 22 au 24 avril.

Les élus participeront à cette manifestation le samedi 23 avril.

L'ensemble de la population peut également prendre part à ce « Osterputz », alors rejoignez nous place de la mairie le **samedi 23 avril à partir de 9h00**.

Chaque année, plus de 20 000 bénévoles ramassent les déchets laissés dans notre département...

Pourquoi pas vous ?

www.haut-rhin.fr/hautrhinpropre

Conseil départemental



Haut-Rhin

À vos agendas !

Soirée année 80 - 90

samedi 09 avril 2016

à partir de 19h30

salle des fêtes de Namsheim
repas + animations

Renseignements au 06 29 88 56 26

Exposition internationale
d'orchidées

du 15 au 17 avril

à la salle des fêtes de Volgelsheim
de 10h à 18h

Olympiades canines

dimanche 17 avril 2016

au Fort de Balgau

organisées par l'Association
Nom d'1 chien

Soirée italienne

samedi 23 avril 2016

à partir de 19h

salle des fêtes d'Obersaasheim
repas + animations italiennes

Renseignements au 06 59 50 77 26

Bourse de l'enfance

dimanche 24 avril 2016

de 09h à 15h

à la salle polyvalente d'Hirtzfelden
renseignements et inscriptions au
06.21.00.06.54 (après 18h) ou par
mail : secretariat.mh@free.fr

Autres informations

Avis d'ouverture d'enquête publique

Par arrêté interpréfectoral du 08 mars 2016, une enquête publique est ouverte du 04 avril au 04 mai 2016 relative au Plan de Gestion Pluriannuel des opérations de dragage du Rhin canalisé de Kembs à Strasbourg.

Pendant cette période, toute personne intéressée pourra consulter le dossier déposé en Mairie aux heures d'ouverture et y consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Pastilles d'iode

Lors de la dernière édition du Journal, nous invitons les personnes n'ayant pas reçu de courrier pour récupérer les pastilles d'iode à se manifester en Mairie.

Selon les dernières informations, ces personnes ne seront pas destinataires d'un courrier.

Ainsi, tout foyer n'ayant pas réceptionné ce courrier doit se rendre en pharmacie de Fessenheim muni d'un justificatif de domicile pour récupérer les comprimés.



Permanence Infobest



Une permanence d'un conseiller bilingue de Pôle Emploi Haut-Rhin et d'un conseiller de l'Agentur für Arbeit Freiburg se tient chaque mois à l'INFOBEST Vogelgrun / Breisach.

En cas de perte d'emploi ou de risque de chômage, les questions d'indemnisation et d'ouverture de droits en France mais aussi de recherche d'emploi des deux côtés du Rhin et de mobilité durant le chômage peuvent être abordées au cours d'un entretien individuel.

La prochaine permanence aura lieu le

jeudi 07 avril

dans les locaux d'Infobest aux horaires suivants :

- pour Pôle Emploi : 9h à 12h et 13h30 à 15h
- pour l'Agentur für Arbeit : 8h30 à 12h.

La prise de rendez-vous est impérative :

03 89 72 04 63

vogelgrun-breisach@infobest.eu

Com Com Pays de Brisach

Le programme des animations seniors des mois de mai à juin est disponible en Mairie.

Etat civil

Naissance

Appoline GUNTZ

née le 07 mars
au foyer de Emilie SCHELCHER
et Thibaut GUNTZ

Alan GRZESKO

né le 11 mars
au foyer de Agnieszka FUTOMA et
Marek GRZESKO

INFO SANTÉ VACCINATION Êtes-vous à jour ?

La vaccination : la meilleure protection pour vous et votre entourage

Le vaccin est la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses, pouvant se révéler graves (atteintes respiratoires ou du cerveau, surdité, stérilité...).

Ne pas se faire vacciner, c'est risquer de contaminer les personnes les plus vulnérables de notre entourage : nouveaux nés, personnes âgées ou fragiles...

Une couverture vaccinale insuffisante...

L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) recommande une couverture vaccinale Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) à 95 % pour interrompre la transmission de ces trois maladies. Avec seulement 90,3 % des enfants vaccinés, la France est encore loin de ce taux.

En 2015, 246 cas de rougeole ont été déclarés sur la région : 4 sur le territoire champardennais, 6 sur le territoire lorrain et 236 sur le territoire alsacien.

Et vous, où en êtes-vous dans vos vaccinations ?

Pensez à faire, à l'occasion d'une prochaine visite, un bilan avec votre médecin traitant ou à demander conseil à votre pharmacien, votre infirmier ou votre sage-femme.

La Semaine Européenne de la Vaccination du 25 au 30 avril

Autour de l'ARS, de nombreux acteurs se mobilisent au cours de la Semaine de la Vaccination. Cette année, plusieurs opérations sont mises en place : conférences, vérification des carnets de vaccination, information sur les lieux où l'on peut se faire vacciner gratuitement... autant d'actions de proximité prévues pour promouvoir la vaccination afin qu'elle devienne un réflexe pour tous.



Suivez facilement vos vaccins avec le carnet de vaccination électronique

Le carnet de vaccination électronique (CVE) vous permet de savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins. Créer son CVE est simple et gratuit. Il vous suffit de remplir une fiche de renseignements sur le site www.mesvaccins.net et de la faire valider par votre médecin traitant. Le CVE vous alerte par SMS ou mail, au moment de vos rappels.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE
Agence Régionale de Santé
Alsace, Champagne-Ardenne,
Lorraine
www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr

VRAI ou FAUX ?

Un retard de vaccination oblige le patient à tout recommencer
> **FAUX**

Il suffit de reprendre les vaccins là où ils ont été interrompus et de compléter la vaccination avec le nombre d'injections nécessaires en fonction de l'âge.

Se faire vacciner, c'est risqué
> **FAUX**

Comme tout principe actif et comme n'importe quel médicament, le vaccin peut entraîner des effets indésirables bien connus (fièvre, douleurs au point d'injection). Il demeure plus risqué de ne pas être vacciné que de l'être : les complications liées aux maladies sont plus graves et fréquentes que les complications liées aux vaccins.

Toutes les contre-indications à la vaccination sont décelées par le médecin lors de la consultation.

Tous les vaccins n'ont pas vocation à être prescrits à tout le monde
> **VRAI**

L'objectif est la juste vaccination : il s'agit de vacciner les personnes concernées contre les maladies appropriées. Certaines vaccinations concernent tout le monde comme les vaccins contre le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite. D'autres peuvent être recommandées en fonction du profil ou de l'activité (personnes fragilisées ou au système immunitaire affaibli, seniors, étudiants et professionnels de santé, professionnels travaillant au contact d'eaux usées...).